

PROJET RÉFÉRENT

Expérimentation puis allongement d'une voie réservée pour les bus sur la bande d'arrêt d'urgence de l'A51 en direction de Marseille



CONTACT

✉ DTecTV@cerema.fr

OBJET DE L'OPÉRATION

L'aménagement de voies réservées permanentes pour les bus, sur des autoroutes congestionnées, constitue l'une des conditions essentielles de réussite de L'Agenda Mobilité de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence. Innovant sur autoroutes, ce type d'aménagement nécessitait une première phase d'expérimentation (conception des aménagements, leurs règles de fonctionnement et leur évaluation), avant de pouvoir être déployé sur d'autres sections et corridors plus larges de déplacements de la Métropole. Développer un réseau de cars urbains à haut niveau de service, associé à un réseau de pôles d'échanges, permet à un territoire au fonctionnement multipolaire, d'apporter à court terme une offre de transport en commun. Par le biais d'investissements de niveau raisonnable, cette offre est efficiente et maillée.

Grace aux voies réservées, 2000 voyageurs ont ainsi pu gagner quotidiennement du temps entre Aix-en-Provence et Marseille.

LES BESOINS DU CLIENT / PARTENAIRE

La DIRMED, gestionnaire de l'autoroute A51 et maître d'ouvrage des aménagements d'adaptation du réseau routier national en PACA, a souhaité un accompagnement de type « Assistance à Maitrise d'Ouvrage » pour l'expérimentation de cette voie réservée (contrôle externe sur les études faites), et pour poursuivre la réalisation de voies réservées sur un plus grand linéaire.

Il s'agissait de :

- définir une méthodologie d'évaluation dite « a priori » (permettant de valider et hiérarchiser les différents besoins sur le réseau) ;
- élaborer des règles d'aménagement et d'exploitation, de façon notamment à assurer sécurité et bonne compréhension des

THÉMATIQUES ASSOCIÉES

- Transports collectifs, partagés et intermodalité
- Infrastructures routières et ferroviaires
- Connaissance, modélisation et évaluation de la mobilité

- aménagements ;
- étudier la pré-faisabilité des projets envisagés (opportunité de l'investissement et insertion sur la section) ;
- évaluer les aménagements après leur mise en service.

LA RÉPONSE DU CEREMA

Tout au long de ce projet sur 3 sections contiguës, articulé autour de 5 phases successives, le Cerema a mobilisé une équipe aux compétences pluridisciplinaires, pour répondre à la fois au caractère innovant de ce type d'aménagements et à son enjeu ultérieur de déploiement à plus grande échelle au niveau national (*avec validations intermédiaires de la doctrine élaborée et formalisée dans un guide nationale du Cerema par les services centraux du Ministère*).

Cette mission nécessitait notamment la sollicitation de compétences en matière d'analyse du trafic, de conception des voies structurantes d'agglomération, de signalisation et de sécurité routière, d'évaluation socio-économique et d'enquêtes usagers :

- Élaborer des méthodes pour l'évaluation « a priori » : diagnostic de la congestion, opportunité et évaluation socio-économique du projet, efficacité et impact prévisionnel sur la circulation ...
- Effectuer une étude de pré-faisabilité du projet : insertion en fonction des règles définies et des contraintes spécifiques du site, expertise sécurité routière
- Évaluer a posteriori : retours sur expérience des différentes parties prenantes (efficacité pour les bus, sécurité routière, compréhension et ressenti par les usagers, acceptabilité, respect de la voie...)

Ce projet a en grande partie permis de formaliser un guide national. Il présente les principes d'aménagement des voies réservées aux TC sur autoroutes qui s'appliquent aujourd'hui de façon harmonisée aux autres projets en France.

LE CLIENT / PARTENAIRE PARTENAIRES

DIRMED

DREAL PACA, Métropole Aix Marseille
Provence (bénéficiaire des aménagements pour les bus).

LE CALENDRIER

2011 - 2015 puis 2015 - 2018 (aménagement de 3 sections sur 5 km au total)

PILOTE DU PROJET

Cerema Méditerranée
Département Aménagement des Territoires
Service Aménagement des Réseaux et Transports Urbains (Mathieu Luzerne)
Département Conception et Exploitation Durables des Infrastructures
Service Évaluation et Systèmes de Transport (Olivier Troullioud)